

Mai 2001



CUSY Infos



Pour débiter ce nouveau mandat, je tiens à remercier les électrices et les électeurs de la commune de Cusy, qui à une très large majorité, ont témoigné leur confiance à l'équipe que j'ai présentée à vos suffrages le 11 Mars 2001.

Ce vote exprime votre volonté de voir se poursuivre les actions engagées et la réalisation du programme que nous avons développé pendant notre campagne.

Ce soutien s'est également manifesté par les nombreuses demandes de participation de personnes extérieures aux diverses commissions de travail.

Nous formons une équipe soudée, dynamique, au service de la commune, soucieuse de la bonne réalisation et de l'accomplissement de vos besoins et de vos souhaits.

Malheureusement, Monsieur Juillet, tête de liste « Cusy pour tous » n'a pas compris la signification du résultat des élections, et a engagé un recours au tribunal administratif de Grenoble, espérant invalider le choix des électeurs. Le 3 mai 2001, la requête de Mr Juillet est rejetée par le tribunal.

Fort de notre bonne foi et de notre honnêteté, nous avons

engagé sereinement notre travail.

Ce premier bulletin témoigne de notre volonté de vous communiquer nos actions ou décisions dans un constant souci de transparence.

J.C. Guerraz

Maire de Cusy

Dans ce numéro :

La nouvelle équipe municipale

Des roseaux pour épurer les eaux usées

Cusy à l'heure de l'Euro

Activités juniors pour l'été

Les chiens à Cusy

La circulation dans la commune

Civisme et qualité de vie

Les services de la mairie

Le calendrier 2001

Dernière minute:

- Transports scolaires rentrée 2001

Pour le Collège René Long à Alby, les établissements de Rumilly et pour les établissements d'Annecy : Demande de renseignements en Mairie (Dépôt des inscriptions avant le 30/06/2001)

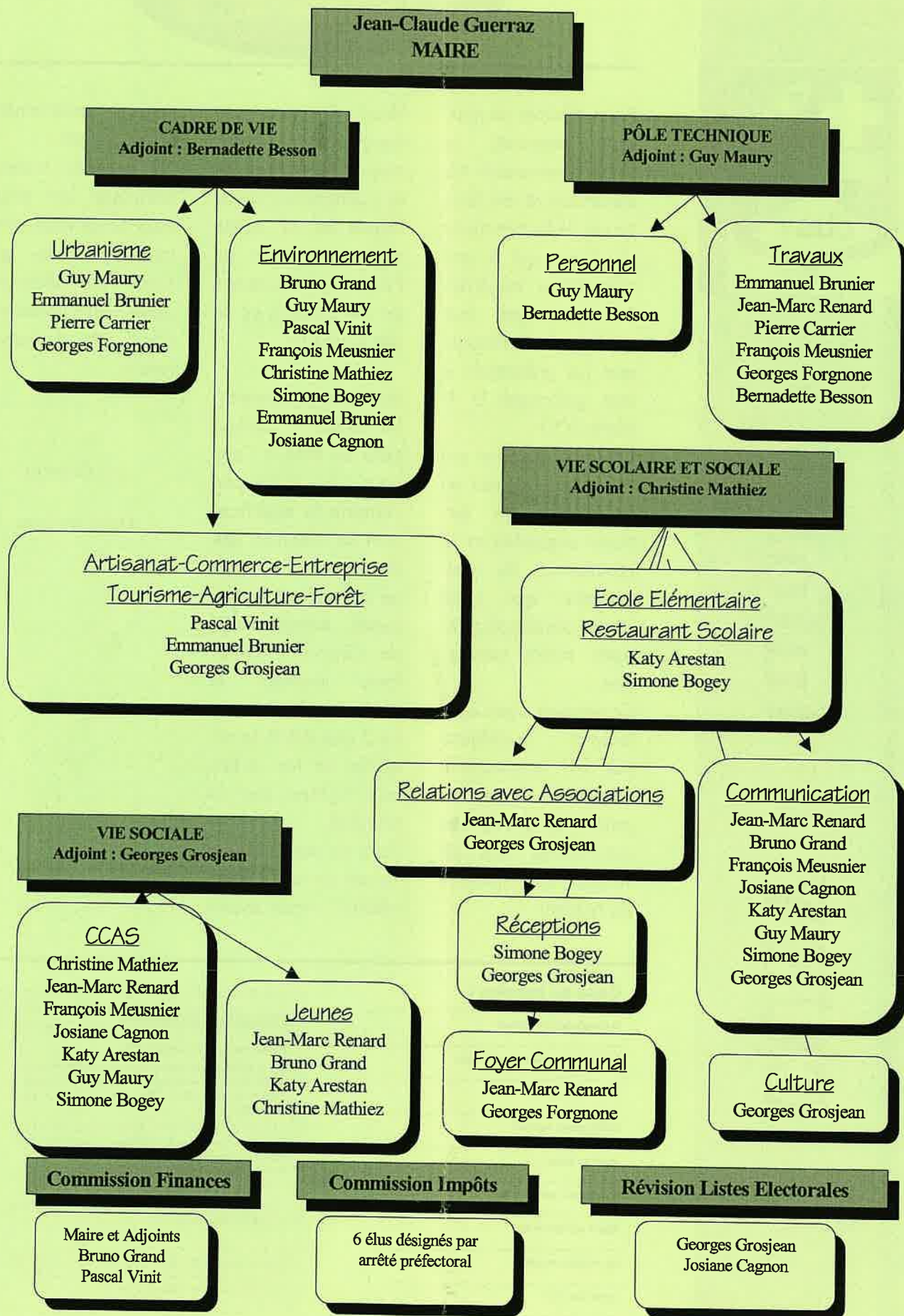
Les élèves de la commune d'Alby-sur-Chéran inscrits aux lycées Baudelaire, Bressis, Carillons, Lachenal doivent de renseigner auprès de la Communauté de Communes du canton de Rumilly -(04 50 01 87 03)

- Don du Sang le Lundi 6 Août 2001 au foyer communal de Cusy de 16h30 à 19h00

- Mise en place, à côté du foyer communal, d'un conteneur textile pour vêtements propres et en bon état au profit de l'association des Paralysés de France.

Directeur de publication : Jean-Claude Guerraz, Maire de Cusy

La Nouvelle Equipe Municipale





Cusy vous propose ses services sociaux et administratifs

Besoin d'un conseil, d'un soutien,
d'une aide spécifique ?
Contactez l'adjoint responsable des
affaires sociales par l'intermédiaire
du secrétariat de la Mairie

Vous dépendez de la C.A.F.
contacter :
Evelyne Chaumontet

assistante sociale au 04.50.64.53.19.
Une permanence sera assurée tous les derniers
mardis de chaque mois
de 9h à 11h sans R.D.V et
de 11h à 12h sur R.D.V.
à la mairie de Cusy.
Elle débutera le 29 mai 2001.

Vous dépendez de la M.S.A.
contacter :
Roselyne Druz

assistante sociale au 04.50.88.16.12.

La Mairie

vous ouvre ses portes
tous les matins
de 8h15 à 12h00 sauf le samedi
tous les mardis
de 18h00 à 20h00.

Numéro de téléphone :
04.50.52.50.48.

Le Maire ou ses adjoints

assurent une permanence
tous les mardis
de 18h30 à 20h00.

Numéro de téléphone :
04.50.52.50.48.

Conseil

Si vous voulez déposer un Permis de
Construire, une transformation de Permis
de Construire ou une Déclaration de
Travaux, n'hésitez pas à prendre rendez-
vous, en Mairie, auprès de l'architecture
conseil, Monsieur Girard.

ATTENTION

Pour obtenir un **passport**, sachez qu'il vous faudra
patienter 2 mois ;
une carte d'identité demande
entre 15 jours et 3 semaines.
Si vous désirez vous rendre à l'étranger, vos enfants
ont besoin de leur propre carte d'identité même si vous
les accompagnez.
(Pièce à fournir à la frontière)

Modifications Administratives

Les Fiches d'Etat Civil ont été supprimées.
La **fiche Individuelle** est remplacée par la photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.
La **Fiche Familiale** est remplacée par la photocopie du livret de famille.

CUSY un village où il fait bon vivre



Flash...

Dans le cadre des **JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT**

La Commune de Cusy vous invite à une visite guidée de sa toute nouvelle station d'épuration sur filtres plantés de roseaux,
Samedi 9 juin à partir de 14h à Meurat

Prendre direction Héry-sur-Alby
 Avant embranchement vers Chainaz,
 Tourner à droite vers marbrerie « Buttin »
 (La matinée est réservée à l'école élémentaire de Cusy)

<i>Samedi 16 Juin</i>	(Judo Club)
<i>Samedi 7 Juillet</i>	Feux d'Artifice-grillades-retraite aux flambeaux-Bal Gratuit (Cusy Animation)
<i>Samedi 14 Juillet</i>	Cinéma en plein air « Les Enfants du marais » (UBAC-Gratuit)
<i>Samedi 28 Juillet</i>	Tournoi de Football de 13h à 18h (Commission Jeunes)
<i>Samedi 28 Juillet et dimanche 29 Juillet</i>	Samedi Bal de la vogue Dimanche bal musette gratuit (Comité de Gestion)
<i>Lundi 30 Juillet au Vendredi 3 Août</i>	Stage de Cirque (Cusy Animation)
<i>Lundi 06 Août au Vendredi 10 Août</i>	Stage de Cirque (Cusy Animation)
<i>Samedi 15 septembre</i>	Tournoi Sportif-grillades (Commission jeunes)
<i>Samedi 29 Septembre et jeudi 25 Octobre</i>	Journées de l'Euro (Mairie)
<i>Dimanche 06 Octobre</i>	Foire d'Automne (Cusy Animation)
<i>Samedi 27 Octobre</i>	Soirée Halloween (A.P.E. Maternelle)



Rando-Surprise

Découverte pédestre et culturelle de votre village et de ses habitants.

Une Rando-nature « surprise » dans Cusy, suivi d'un pique-nique sorti des sacs, vous sera proposée durant le cours de l'été, organisée par la Commission Culturelle de la Mairie

Ferrailles et Encombrants

Opération du 11 au 24 juin

Vous pouvez déposer vos objets à côté du Foyer Communal

- Déchets métalliques (ferrailles agricoles, sommiers métalliques, réfrigérateurs, cuisinières, fûts métalliques vides et n'ayant pas contenu de produits toxiques, etc) Pas d'épaves automobiles
- Encombrants autres que métalliques (matelas, sommiers tapissiers, postes TV, récipients plastique, WC, lavabos, éléments en caoutchouc, bois, congélateurs car contenant du plastique, etc) Pas de pneus, d'huiles usagées, pots de peinture, récipients contenant du liquide
- Les personnes étant dans l'impossibilité absolue de venir déposer leurs encombrants sont priées d'avertir la Mairie qui fera le nécessaire

Des roseaux pour épurer les eaux usées de la commune « Journée porte ouverte le samedi 9 Juin »

La Communauté de Communes du Pays d'Alby disposant de la compétence assainissement vient d'achever la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées sur le principe de lits filtrants plantés de roseaux. Ainsi depuis le mois de septembre 2000, une partie du village bénéficie d'un assainissement collectif (Meurat, Balevaz, Chef lieu, La Pallud, La Troppaz). Cette toute nouvelle station d'épuration est située à la sortie du hameau de Meurat. C'est donc avec l'aide de roseaux qu'une par-

tie des eaux usées de la commune retrouve sa pureté d'origine avant de rejoindre le Chéran. A l'occasion des journées de l'Environnement, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Alby, nous vous convions à une après-midi porte ouverte. Des spécialistes seront présents pour vous présenter son fonctionne-



ment et répondre à toutes vos questions.

Avant le début des travaux du réseau collectif, chaque personne raccordable a signé une convention par laquelle elle s'engageait à payer environ 8000 F pour le raccordement. Ce prix basé sur une évaluation approximative, s'est avéré moindre à l'issue des travaux, soit 6751 F au total.

CUSY à l'heure de l'Europe

Pour l'ensemble des consommateurs de Cusy, le passage à l'EURO entraînera une série de changements dans la vie de tous les jours : nouvelles pièces, nouveaux billets bien sûr ; mais aussi nécessité de s'adapter à de nouvelles échelles de valeur, à de nouvelles références.



Soucieuse de bien faire comprendre les mécanismes de la conversion, pour réussir le passage dans les meilleures conditions, la municipalité vous propose une démarche originale le samedi 29 septembre et le jeudi 25 octobre 2001.

Pourquoi ne pas s'entraîner avec de « vrais/faux » EURO ?

Rendez-vous bientôt, habitants, commerçants de Cusy, pour des séances d'initiation à l'EURO.

Activités juniors pour l'été

Pour l'été 2001, deux associations de Cusy sont partenaires du PLAJ (Plan Local Animations Jeunes) qui met en place des activités jeunes pour l'été, en partenariat avec les associations du Canton et le Contrat Temps Libre de la Communauté de Communes du Pays d'Alby :

- Cusy Animation propose 2 sta-

ges de cirque à Cusy (du 30 juillet au 3 août et du 6 août au 10 août).

- Carpe Diem propose un stage de danse voltige sous la grenette de Gruffy du 9 au 13 Juillet.

A noter l'éventail d'activités proposées par l'Association Cantonale des randonneurs du Chéran :

mini-raids avec ânes, randos et raids de montagne, alpinisme et via ferrata, sorties VTT, initiation et courses d'orientation.



Divagation des chiens en milieu rural

Les problèmes engendrés dans un petit village par la divagation de chiens errants peuvent être regroupés sous plusieurs rubriques :

- Nuisances auprès des concitoyens : poubelles déchiquetées et ordures répandues, bagarres de chien.
- Danger sur la route : un chien errant peut-être à l'origine d'un accident de la route.
- Danger vis-à-vis de la population : un chien errant peut-être agressif vis-à-vis des humains, peut renverser un enfant ou une personne âgée.
- Non respect de la propriété d'autrui.

Le responsable de tous ces dangers est le propriétaire s'il ne fait pas l'effort de le protéger en clôturant sa propriété ou en tenant son chien attaché.

N'oublions pas que le chien errant, inconscient des dangers qu'il court ou qu'il représente est forcément une victime puisqu'il est susceptible d'être attaqué, blessé, accidenté, tiré par arme à feu, empoisonné, séquestré, enlevé ...



Ralentissez ! 30 km/h et pas plus !!

Il est très souvent constaté une vitesse excessive pour la traversée de notre commune, malgré les panneaux de limitation de vitesse.

Une zone 30 Km/h est matérialisée par un goudron de couleur jaune au centre du village.



Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la voie publique, le Maire demande aux automobilistes de respecter ces limitations de vitesse et précise d'autre part que le respect des trottoirs par les automobilistes est une obligation.

Manque de civisme

Des actes de vandalisme ont eu lieu dans notre commune, principalement à la Salle des Fêtes et au terrain de sport. Une plainte a été déposée par le Maire.

Il est fait appel au civisme de chaque citoyen afin de respecter et de faire respecter les bâtiments et équipements publics, ainsi que les aménagements de notre environnement.



Tonte des pelouses



Le bon vivre passe par le respect mutuel. C'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler que la tonte des pelouses est à exclure le dimanche, les jours fériés, ainsi que chaque jour entre 12h00 et 14h00.

Respectons notre voisinage